



## Des nouvelles du groupe MIH : dispositif validé

Les mutuelles fondatrices du groupe MGEN-Istya-Harmonie ont décidé d'unir leurs forces et leurs moyens en créant, **dans le respect de leur identité respectives**, un groupe leader de la protection sociale. Ce groupe portera une stratégie globale.

### Episode 2

**« On en est où ? »**. Les assemblées générales des Mutuelles constitutives de l'UMG se sont très majoritairement prononcées favorablement sur les statuts, en particulier le niveau des investissements. Le CCE de l'UES Mgen a voté unanimement « pour » le projet de mobilité proposé le 6 juillet. Les salariés qui doivent rejoindre MIH savent désormais qu'ils sont ciblés, soit en transfert, soit identifiés en mobilité. Enfin l'ACPR a validé le dispositif qui aboutira le 13 septembre prochain à l'assemblée générale constitutive.

### Sur les transferts

Ils seront effectifs au 1<sup>er</sup> octobre.

Dans notre précédente lettre d'information – voir le site CFDT du groupe Mgen <http://www.cfdtgroupemgen.org/> - nous avons précisé le nombre de salariés Union concernés, par direction, selon l'organisation cible de MIH. Depuis, aux 35 salariés déjà « recensés », sont venus s'ajouter 7 personnes, 2 au titre de l'international et 5 au titre de la fonction Achat (3 salariés qui dépendent de la fonction Achat resteraient au siège de Mgen, leur activité étant liée à Qualiatic).

Au global, le nombre de collaborateurs Mgen Union concernés serait de 51 personnes identifiées (dont 42 en transfert, et ceci avant appel à candidature dans le cadre de la bourse de la mobilité). Il y aurait encore une interrogation sur une ou deux personnes en prise de responsabilité.

### Sur le statut social des salariés MIH

Le processus de négociation se poursuit à un rythme soutenu (les trois prochaines réunions : 19/07, 25/07, 30/08).

Le statut social ainsi négocié concernerait les 400 à 450 salariés, tous rattachés administrativement au siège de MIH, même si eu égard à l'absence de mobilité géographique contrainte – exclusivement pour les salariés Harmonie basés actuellement en province – certains collaborateurs resteront présents sur leur site actuel de travail.

### Sur les acquis de la négociation (à confirmer par un accord) :

- ✓ Classification, rémunération, ancienneté maintenues.
- ✓ Tous les cadres de MIH seront au forfait jours sur une base de 210 jours travaillés (sauf C4 à 218 jours ?).
- ✓ Les non cadres bénéficieraient de 22,5 jours RTT.
- ✓ Les plages fixes et variables demeureraient quasi identiques à celles que nous connaissons actuellement au siège de Mgen Union. Par contre, la durée du travail s'établirait sur la base de 39 heures hebdomadaires (contrepartie des 22,5 jours RTT).
- ✓ CET/PEE/PERCO seront transférés.
- ✓ Complémentaire santé : en attendant les futures négociations, le contrat groupe sera maintenu.

- ✓ **Nous veillerons aussi au maintien des prestations du Comité central d'entreprise jusqu'au 31 décembre 2017.**

Un courrier d'information doit être incessamment adressé aux salariés ciblés, avec présentation d'un poste en correspondance avec leurs activités actuelles.

#### **Pour ceux qui souhaiteraient candidater**

L'ouverture d'une bourse de la mobilité est programmée qui permettrait à ceux souhaitant rejoindre le groupe de candidater. Le recrutement en interne sera privilégié. D'ores et déjà, engagement est pris, pour – a minima – un maintien de la rémunération et de l'ancienneté au même titre que les collègues transférés.

#### **Pour ceux qui restent à Union**

##### **Le mot d'ordre : une Mutuelle solide et solidaire !**

La nouvelle organisation sera déclinée dès la rentrée avec le binôme du nouveau Président et de la nouvelle Directrice générale du groupe Mgen. Défis concurrentiels et stratégiques majeurs à relever à l'appui de la nouvelle organisation territoriale, dans un contexte dont on sait déjà qu'il sera difficile. Là aussi, beaucoup reste à construire.

**Vos représentants CFDT vous accompagnent et s'investissent pleinement.**

**N'hésitez pas à nous contacter, nos informations sont fiables. N'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de toutes les forces volontaires et militantes.**

**Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic :**

**<http://www.cfdtgroupemgen.org/>**